

L'an deux mil vingt quatre, le dix avril, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du 1er adjoint, Mme Corinne Collet.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
27	18	27
		Pour : 23
		Contre : 0
		Abstentions : 4

**Etai(en)t présents :**

M. BAUDRIN Philippe, M. COLLET Guy, Mme COLLET Corinne, M. COQUELET FRANCK, M. DELANNOY Jean-Michel, Mme DESROUSSEAUX Chantal, Mme DEVEMY Agnès, M. DUMOULIN Henri, Mme GLINEUR Sonia, Mme LE MAIGNENT Béatrice, M. LEDOUX Hubert, Mme MERCIER Christine, M. MERESSE Bernard, M. MONTAY Gilbert, M. RAMEZ Damien, M. REZIGA Jean Claude, M. RIFF Christophe, M. SPOTO Salvatore

**Procurat ion(s) :**

Mme THUILLET Marie-Pascale donne pouvoir à M. RAMEZ Damien, Mme PHILIPPE Laura donne pouvoir à Mme COLLET Corinne, Mme PIROTTE Sonia donne pouvoir à M. COLLET Guy, M. AIT BAHA Aboubakeur donne pouvoir à M. RIFF Christophe, Mme PORQUET Véronique donne pouvoir à Mme DESROUSSEAUX Chantal, Mme PLOUVIER Isabelle donne pouvoir à M. BAUDRIN Philippe, Mme GRAND Carine donne pouvoir à M. LEDOUX Hubert, Mme MALABOEUF Alison donne pouvoir à Mme DEVEMY Agnès, M. BLONDEAU Laurent donne pouvoir à M. MERESSE Bernard

Date de la convocation
29 mars 2024

Date d'affichage
12 avril 2024

**Etai(en)t absent(s) :**

**Etai(en)t excusé(s) :**

M. AIT BAHA Aboubakeur, M. BLONDEAU Laurent, Mme GRAND Carine, Mme MALABOEUF Alison, Mme PHILIPPE Laura, Mme PIROTTE Sonia, Mme PLOUVIER Isabelle, Mme PORQUET Véronique, Mme THUILLET Marie-Pascale

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

(Ont) été nommé(s) **secrétaire(s) de séance :**

Mme COLLET Corinne

12 avril 2024
---------------

AFFECTATION DES RESULTATS 2023
--------------------------------

et publication du

12 avril 2024
---------------

**Considérant** qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,  
**Statuant** sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023  
**Constatant** que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	618 618,91
- un excédent reporté de :	1 008 411,29
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	1 627 030,20
- un déficit d'investissement de :	248 242,69
- un déficit des restes à réaliser de :	232 541,96
Soit un besoin de financement de :	480 784,65

**DÉCIDE** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2023 : EXCÉDENT	1 627 030,20
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	480 784,65
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	1 146 245,55
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	248 242,69

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à MAING



Le Maire P. BAUDRIN

le(s) secrétaire(s) de séance